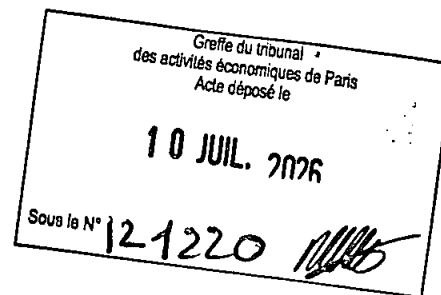


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2026 - 121220 - 2021 B 05397 - 894 231 935 - A M P

SASU AMP

Siège social :
13, rue d'Hauteville
75010 Paris

RCS Paris 894 231 935



Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2025

Mr MRIMI Ali, associé unique et gérant de la société AMP, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 28 605,00 Euros contre 75 747,60 Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 26 575,17 Euros pour l'exercice, contre 51 893,48 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à 22 171,27 Euros au 31/12/2025 contre 51 509,14 Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à 0 Euros au 31/12/2025 contre 257,00 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 0 Euros au 31/12/2025 contre 0 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 0 Euros au 31/12/2025 et 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 4 380,43 Euros au 31/12/2025 contre 126,08 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 0 Euros au 31/12/2025, contre -495,00 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 1 727,11 Euros contre un bénéfice de 19 782,56 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 21 094,99 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 4 506,51 Euros, soit un montant net de 16 588,48 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 20 968,91 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 27 529,99 Euros, contre 53 697,79 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 26 646,10 Euros, contre 28 918,99 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 18 035,70 Euros contre 45 747,71 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 28 607,28 Euros au 31/12/2025, contre 75 749,04 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2 032,11 Euros, contre 23 855,56 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2025 fait ressortir un bénéfice de 1 727,11 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la distribution de dividendes pour la somme de 1 727,11 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

- exercice clos au 31/12/2022 dividendes de 20 000 euros
- exercice clos au 31/12/2023 dividendes de 11 500 euros
- exercice clos au 31/12/2024 dividendes de 4 000 euros

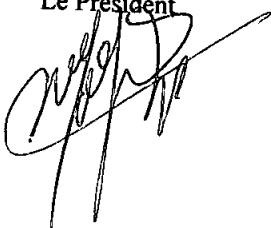
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris le 02 mai 2026

Le Président



SASU AMP

Siège social :
13, rue d'Hauteville
75010 Paris

RCS Paris 894 231 935

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09/05/2026

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 faisant apparaître **un bénéfice** de 1 727,11 Euros.

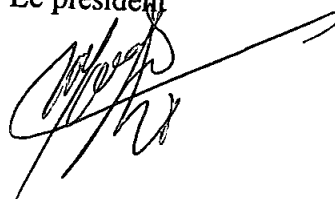
DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 faisant ressortir **un** bénéfice de 1 727,11 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 727,11 €, de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes pour la somme de 1727,11 euros.

Pour copie certifiée conforme
Le président



SASU AMP
13, rue d'Hauteville 75010 Paris

RCS Paris 894 231 935

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUEL DU 09/05/2026**

Le 09 mai 2026 à 19H00

Monsieur MRIMI Ali détenant 100 parts sociales,
Associé président de la société **sasu AMP**, se présente en Assemblée Générale Ordinaire, au
siège social, sur convocation.

Monsieur MRIMI Ali, préside la séance en qualité de Président

Monsieur MRIMI Ali étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée constituée et peut
valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos
le 31/12/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2025,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Résolution n°1

L'Associé unique approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice clos au
31/12/2025 faisant apparaître **un bénéfice de 1 727,11 Euros.**

Résolution n°2

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir **un**
bénéfice de **1 727,11 Euros.**

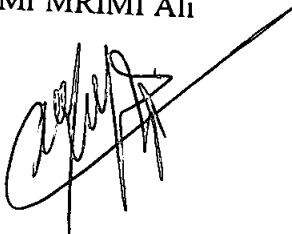
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **1 727,11 €**, de la
manière suivante :

- **A la distribution de dividendes pour la somme de 1727,11 euros.**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent
procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le
présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

L'associé unique
Mr MRIMI Ali



1.

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 - 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935					Néant ☐				
Durée de l'exercice en nombre de mois 12					Durée de l'exercice précédent 12				
					Exercice N clos le 31/12/2025				
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012					
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016					
	Immobilisations corporelles	028	21 095	030	4 507	16 588			
	Immobilisations financières (1)	040		042					
	TOTAL I (5)	044	21 095	048	4 507	16 588			
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052					
	Stocks marchandises	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070					
	Créances autres (3)	072		074					
	Charges constatées d'avance	092	563	094		563			
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	27 530	086		27 530			
TOTAL II	096	28 093	098		28 093				
TOTAL GENERAL (I + II)					110	49 188	112	4 507	44 681
PASSIF									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel					Exercice N NET			
	Ecart de réévaluation					120			
	Réserve légale					124			
	Réserves réglementées					126			
	Autres réserves (di réserve relative à l'achat d'oeuvres...					130			
	Report à nouveau	131		132					
	Résultat de l'exercice					134			
	Subventions d'investissement					136			
	Provisions réglementées					137			
	TOTAL I					140			
Provisions pour risques et charges					TOTAL II	142	26 646		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					TOTAL II	154		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					156			
	Fournisseurs et comptes rattachés					164			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	1 540	172	14 264				
	Comptes courants d'associés					173			
	Autres dettes					175			
	Produits constatés d'avance					174			
TOTAL III					176	18 035			
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)					180	44 681		

Certifié Conforme de l'original

SASU AMP PEINTURE
13 RUE D'HAUTEVILLE
75010 PARIS
TEL 06 48 18 79 00
SIRET 894 231 935 00012

[illegible]

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935										☐ N clos le 31/12/2025	
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
Ventes de marchandises				dont export et livraisons intracommunautaires		209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218	28 605		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	2		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	28 607		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes				dont crédit-bail mobilier				242	22 171		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250			
Cotisations sociales				dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252			
Dotations aux amortissements				dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		254	4 380		
Dotations aux dépréciations								256			
Autres charges				Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger		259		262	24		
				Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	26 575		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	2 032		
Produits financiers						(III)		280			
Produits exceptionnels						(IV)		290			
Charges financières						(V)		294			
Charges exceptionnelles				Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		(VI)	347	300			
Impôts sur les bénéfices				Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		(VII)	348				
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								306	305		
B - RÉSULTAT FISCAL								310	1 727		
RÉINTEGRATIONS		Rémunérations et avantages personnels non déductibles						312	1 727		
		Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						316			
		Provisions non déductibles						318			
		Impôts et taxes non déductibles						322			
		Divers et intérêts excédentaires		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC		248	324	305		
		Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier			(Part de loyers de réintégration)		249	330			
		Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
								342			
DÉDUCTIONS		Entreprise nouvelle		986	Zone franche urbaine		987				
		France Ruralités Revitalisation (FRR)		181	Jeune entreprise innovante		989				
		Zone restruct. défense		127	Zone revitalisation rurales		138				
		Bassins d'emploi à redynamiser		991	Investissements et souscriptions outre-mer		344				
		ZFANG 44 quaterdecies		345	Zone de développement prioritaire		993				
		Bassins urbains à dynamiser - BUD		992							
		Créance report en arrière du déficit					346				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies)					655	350			
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)					643				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)					645				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)					647				
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)					648				
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641				
		Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990				
		Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)					649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	2 032			
Déficits antérieurs reportables							356				
Résultat fiscal après imputation des déficits											
						Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	2 032			
							360				
							372				

SASU AMP PEINTURE
13 RUE D'HAUTEVILLE
75019 PARIS
TEL 06 08 77 93 00
SIRET 894 231 935 00012

Conforme à l'original

C. J. P.

1. 1990年12月25日，在“九七”香港回归前夕，香港各界人士纷纷发表文章，就香港前途问题提出自己的看法。

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935											
I IMMOBILISATIONS										Néant ☐	
ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460	20 350	462		464		466	20 350		
Autres immobilisations corporelles		470	745	472		474		476	745		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	21 095	492		494		496	21 095		
II AMORTISSEMENTS											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506	
Terrains				510		512		514		516	
Constructions				520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers				540		542		544		546	
Matériel de transport				550	23	552	4 070	554		556	4 093
Autres immobilisations corporelles				560	103	562	311	564		566	414
TOTAL				570	126	572	4 381	574		576	4 507
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%				579		583	584	585			
TOTAL					590	583	594	595			
					596	585	597	599			

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2026
ADAPTE À LA TELEDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935										Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS				Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées				600		602		604		606		
Dont majorations exceptionnelles de 30%				601		603		605		607		
Autres provisions réglementées				610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges				620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation				630		632		634		636		
Sur immobilisations				640		642		644		646		
Sur stocks et en cours				650		652		654		656		
Sur comptes clients				660		662		664		666		
Autres provisions pour dépréciation												
TOTAL				680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Fonds commercial								Dotations		Reprises		
Autres immobilisations incorporelles								681		683		
Terrains								700		705		
Constructions								710		715		
Installations techniques, matériel et outillage								720		725		
Installations générales agencements aménagements divers								730		735		
Matériel de transport								740		745		
Autres immobilisations corporelles								750		755		
TOTAL								770		775		
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2												
3												
4												
5												
6												
II DÉFICITS REPORTABLES												
										TOTAL à reporter		780
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent												
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982		
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 bis		
Déficits imputés										982 ter		
Déficits reportables										983		
Déficits de l'exercice										984		
Total des déficits restant à reporter										860		
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives										325		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										381		
Montant de la TVA collectée										327		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										374		5 238
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										378		1 998
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										399		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										398		
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS												
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										690		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										691		
Revenu brut social (si le montant est négatif)										692		
Revenu brut social (si le montant est positif)										693		1 727

5.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026
ADAPTE À LA TÈLEDECLARATION PAR TÈLEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A M P - SIREN : 894231935		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :			
	Dont apprentis	376	0
	Dont handicapés	657	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		651	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		861	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	28 605
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
TOTAL 1		106	28 605
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	2
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	21 953
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	219
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	23
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	22 195
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	6 412
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	6 412
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	
		186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFP N° 2033-F-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III du CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [A M P - SIREN : 894231935]

Néant ☐

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MONSIEUR	Nom complet	MRIMI ALI	% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Nom d'usage							
Naissance : Date	01/01/1955	N° Département	99	Commune	AIN SPA	Pays	MAROC
Adresse :	13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE						
Titre		Nom complet		% de détention		Nb de parts ou actions	
Nom d'usage							
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :							

Néant ☒

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	% de détention	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	% de détention	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	% de détention	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	% de détention	
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :	% de détention	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026

cerfa

N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Régime simplifié d'imposition		☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société				Adresse du principal établissement			
A M P - SIREN : 894231935				**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****			
Adresse du siège social				Ancienne adresse en cas de changement			
13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:							
B ACTIVITÉ							
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
				☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Déficit	
		L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%		☐		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
		Bénéfice imposable à 15%		2 032			
2. Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A		☐	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré				Plus values exonérées relevant du taux de 15%		☐	
Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies		☐		Autres dispositifs		☐	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer							
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)							
☐							
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)							
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)							
Base d'imposition :		Taux d'imposition :					
D IMPUTATIONS							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS							
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisée			
COMPTABLE ET/OU CONSEIL							
Examen de conformité fiscale (ECF)				Nom du prestataire ECF			
☐							

SASU AMP PEINTURE
13 RUE D'HAUTEVILLE
75010 PARIS
TEL 06 08 77 93 00
SIRET 894 231 935 GOC12

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SO

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS		Si déposé néant, cochez la case : ☐					
Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	4 000				
	payées par un établissement chargé du service des titres	b					
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages et la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d					
Montant des autres distributions:		e					
		f					
		g					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		h					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		i					
Montant des revenus répartis		j					
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS		Total (a à h) 4 000					
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
I DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages						
	MVLT imposées	à 0 %		à 15 %		à 19 %	
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
	MVLT réalisée au cours de l'exercice						
	MVLT restant à reporter						
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus délivrés							

1. BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise		A M P - SIREN : 894231935		Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois		12		Durée de l'exercice précédent		12	
				Exercice N clos le		31/12/2025	
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014		016			
	Immobilisations corporelles	028	21 095	030	4 507		16 588
	Immobilisations financières (1)	040		042			
TOTAL I (5)		044	21 095	048	4 507		16 588
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070			
	Créances autres (3)	072		074			
	Charges constatées d'avance	092	563	094			563
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 530	086			27 530
TOTAL II		096	28 093	098			28 093
TOTAL GENERAL (I + II)		110	49 188	112	4 507		44 681
PASSIF						Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel						
	Ecart de réévaluation			120			3 000
	Réserve légale			124			
	Réserves réglementées			126			300
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...			130			
	Report à nouveau			131		132	
	Résultat de l'exercice			134			21 619
	Subventions d'investissement			136			1 727
	Provisions réglementées			137			
				140			
TOTAL I		142					26 646
Provisions pour risques et charges							
TOTAL II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	1 540	172		14 264
	Comptes courants d'associés			173			3 771
	Autres dettes			175			
Produits constatés d'avance				174			
TOTAL III		176					18 035
TOTAL GENERAL (I + II + III)		180					44 681
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184		

DGFIP N° 2033-B-SD 2026
 ADAPTÉ À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935										N clos le 31/12/2025	
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
Ventes de marchandises						209		210			
Production vendue biens						215		214			
Production vendue services						217		218	28 605		
Production stockée								222			
Production immobilisée								224			
Subventions d'exploitation reçues								226			
Autres produits								230	2		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	28 607		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								234			
Variation de stock (marchandises)								236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								240			
Autres charges externes		dont crédit-bail mobilier						242	22 171		
Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)		243		244			
Rémunérations du personnel								250			
Cotisations sociales				dont cotisation personnelle de l'exploitant		380		252			
Dotations aux amortissements		dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI				255		254	4 380		
Dotations aux dépréciations								256			
Autres charges		Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger				259		262	24		
		Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260					
Total des charges d'exploitation (II)								264	26 575		
1 - Résultat d'exploitation (I - II)								270	2 032		
Produits financiers								280			
Produits exceptionnels								290			
Charges financières								294			
Charges exceptionnelles		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347		300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinqui D)				348					
Impôts sur les bénéfices								306	305		
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)								310	1 727		
B - RÉSULTAT FISCAL											
		Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2				312		314	1 727		
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316					
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles						318					
Provisions non déductibles						322					
Impôts et taxes non déductibles						324		305			
Divers dt intérêts excédentaires		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248			330			
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier				(Part de loyers de réintégration)	249			251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
Entreprise nouvelle		986		Zone franche urbaine	987			342			
France Ruralités Revitalisation (FRR)		181		Jeune entreprise innovante	989						
Zone restruct. défense		127		Zone revitalisation rurales	138						
Bassins d'emploi à redynamiser		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
ZFANG 44 quaterdecies		345		Zone de développement prioritaire	993						
Bassins urbains à dynamiser - BUD		992									
Créance report en arrière du déficit						346		350			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies)						655					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies A)						643					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)						645					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies C)						647					
Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)						648					
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641					
Dédutions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990					
Dédution exceptionnelle (art. 39 decies G)						649					

3.

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2026
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935											
I IMMOBILISATIONS										Néant ☐	
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Terrains		420		422		424		426			
Constructions		430		432		434		436			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446			
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456			
Matériel de transport		460	20 350	462		464		466	20 350		
Autres immobilisations corporelles		470	745	472		474		476	745		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	21 095	492		494		496	21 095		
II AMORTISSEMENTS											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Terrains		510		512		514		516			
Constructions		520		522		524		526			
Installations techniques, matériel et outillage industriel		530		532		534		536			
Installations générales, aménagements divers		540		542		544		546			
Matériel de transport		550	23	552	4 070	554		556	4 093		
Autres immobilisations corporelles		560	103	562	311	564		566	414		
TOTAL		570	126	572	4 381	574		576	4 507		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé											
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values						
					Court terme	Long terme					
						19%	15% ou 12,8%		0%		
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19%				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2026
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC FR

Désignation de l'entreprise A M P - SIREN : 894231935										Néant ☐		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur comptes clients	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
						Dotations		Reprises				
Fonds commercial						681		683				
Autres immobilisations incorporelles						700		705				
Terrains						710		715				
Constructions						720		725				
Installations techniques, matériel et outillage						730		735				
Installations générales agencements aménagements divers						740		745				
Matériel de transport						750		755				
Autres immobilisations corporelles						760		765				
TOTAL						770		775				
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT												
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes											
2												
3												
4												
5												
6												
										TOTAL à reporter		780
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent										982		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)										982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice										982 ter		
Déficits imputés										983		
Déficits reportables										984		
Déficits de l'exercice										860		
Total des déficits restant à reporter										870		
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325		381				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327						
Montant de la TVA collectée										374		5 238
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378		1 998
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS												
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social										690		
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social										691		
Revenu brut social (si le montant est négatif)										692		
Revenu brut social (si le montant est positif)										693		1 727

5.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2026
ADAPTE À LA TÉLÉDECLARATION PAR TÉLÉDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A M P - SIREN : 894231935			Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025			Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel :				
	Dont apprentis	376	0	
	Dont handicapés	657		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		651		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		861		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		108	28 605	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		118		
		119		
TOTAL 1		106	28 605	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		115	2	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		143		
Variation positive des stocks		113		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		111		
		153		
TOTAL 2		144	2	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats				
Variation négative des stocks		121		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		145		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		125	21 953	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		146	219	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		133		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		148	23	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		128		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		135		
		150		
TOTAL 3		152	22 195	
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3				
		137	6 412	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				
		117	6 412	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE				
Mono-établissement au sens de la CVAE				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		020	☐	
Effectifs au sens de la CVAE		022		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		023		
Période de référence		026		
Date de cessation		024	160	
			186	

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2026
Formulaire obligatoire (article 38 de
l'annexe III au CGI)
ADAPTE A LA TELEDECLARATION PAR TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A M P - SIREN : 894231935 |

Néant ☐

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MONSIEUR	Nom complet	MRIMI ALI	% de détention	100	Nb de parts ou actions	100
Nom d'usage							
Naissance : Date	01/01/1955	N° Département	99	Commune	AIN SFA	Pays	MAROC
Adresse :	13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE						

Titre		Nom complet		% de détention		Nb de parts ou actions	
Nom d'usage							
Naissance : Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :							

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A M P - SIREN : 894231935

Néant ☒

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	
Forme juridique N° SIREN (si société établie en France) Adresse :	Dénomination % de détention	

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 44 681,80 euros

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 727,11 euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/05/2026 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 0 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provi.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds en apport				%
TOTAL	0	0		%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 095 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 095			21 095
Immobilisations financières				
TOTAL	21 095			21 095

Amortissements et provisions d'actif = 126 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	126	4 712		4 507
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	126	4 712		4 507

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial				
Matériel industriel				
Matériel de transport	20 350	4 093	16 257	5 ans
Matériel bureau informatique	745	414	331	3 ans
Mobilier				
TOTAL	21 095	4 507	16 588	

Etat des créances = 563 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	563	563	
TOTAL	563	563	

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 3 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	30	3 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	30	3 000

Etat des dettes = 45 748€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	3 771	3 771		
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales	1 845	1 845		
Dettes sur immobilisations	12 420	12 420		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	18 036	18 036		

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 28 605 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	28 605	100%
TOTAL	28 605	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 305€

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	2 032	305	1 727
Résultat financier			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	2 032	305	1 727

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Tableau

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	28 605	75 748	30 148	49 874	55 563
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	6 413	23 487	13 832	26 437	27 696
c) impôt sur les bénéfices	305	3 578	2 149	4 022	4 157
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	6 108	19 909	11 683	22 415	23 539
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 727	19 783	11 683	22 415	23 539
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2026

cerfa

N° 11084*28
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒										
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐										
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre															
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case															
<table border="1"> <tr> <td>A</td> <td>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</td> </tr> <tr> <td>Désignation de la société</td> <td>Adresse du principal établissement</td> </tr> <tr> <td>A M P - SIREN : 894231935</td> <td>**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****</td> </tr> <tr> <td>Adresse du siège social</td> <td>Ancienne adresse en cas de changement</td> </tr> <tr> <td>13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE</td> <td></td> </tr> </table>						A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Désignation de la société	Adresse du principal établissement	A M P - SIREN : 894231935	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****	Adresse du siège social	Ancienne adresse en cas de changement	13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE														
Désignation de la société	Adresse du principal établissement														
A M P - SIREN : 894231935	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****														
Adresse du siège social	Ancienne adresse en cas de changement														
13 RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS FRANCE															
RÉGIME FISCAL DES GROUPES															
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)															
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante															
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:															
B ACTIVITÉ															
Activités exercées				Si vous avez changé d'activité, cochez la case											
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION															
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0											
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %												
	Bénéfice imposable à 15%	2 032													
2. Plus-values															
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%											
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quinquies)													
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations															
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐										
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐										
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐										
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐										
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%													
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)															
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)															
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :											
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)															
Base d'imposition :		Taux d'imposition :													
D IMPUTATIONS															
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts															
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.															
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS															
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%															
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE															
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisée											
COMPTABLE ET/OU CONSEIL															
Examen de conformité fiscale (ECF)				Nom du prestataire ECF											

SASU AMP PEINTURE
13 RUE D'HAUTEVILLE
75010 PARIS
TEL 08 08 77 93 00
SIRET 894 231 935 00012

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS						Si déposé néant, cochez la case ☐			
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même		a	4 000				
		payées par un établissement chargé du service des titres		b					
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:				c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts				d					
Montant des autres distributions:				e					
				f					
				g					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %				h					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%				i					
Montant des revenus répartis				j					
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS						Total (a à h) 4 000			
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires		Remboursements	
								Indemnités forfaitaires	
								Remboursements	
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
		MVLt imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
		MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice							
		MVLt réalisée au cours de l'exercice							
		MVLt restant à reporter							
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus délivrés									